

Le développement de l'économie sociale sur des bases territoriales

ÉMERGENCE DE CENTAINES DE NOUVELLES ENTREPRISES

Les premières statistiques

L'Association des Centres locaux de développement (CLD) a réalisé l'automne dernier une première compilation des investissements locaux en économie sociale. 82 CLD sur les 125 répartis sur tout le territoire du Québec (y compris les CDÉC de Montréal, mandataires CLD) ont répondu à cette enquête. Au cours des deux dernières années, 844 projets d'entreprises d'économie sociale ont ainsi profité de 15 M \$ des fonds d'économie sociale disponibles localement dans ces 82 CLD, pour une moyenne de 18 600 \$ par projet. Les Fonds locaux d'investissement (FLI) ont également été utilisés pour compléter le financement de ces projets en contribuant, sous forme de prêts, un total de 2 154 000 \$.

Preuve de la diversité des champs d'action de l'économie sociale, 80 % de ces projets originent de secteurs qui n'ont pas bénéficié jusqu'à maintenant d'une politique dédiée, comme il en existe pour les CPE, l'aide domestique et les ressourceries. Ainsi, 294 des 844 projets proviennent des secteurs loisir-récréotouristique et culture-communications-NTI. 82 % de l'ensemble des projets ainsi financés par les CLD sont à statut d'OBNL. Les autres, totalisant 156 entreprises, étant des coopératives, surtout de solidarité et de travail. Le fort taux d'OBNL s'explique par le fait que les coopératives en démarrage sont généralement accompagnées par le réseau des Coopératives de développement régional ainsi que par le Regroupement québécois des coopérateurs-trices du travail.

Ce qui ressort principalement de l'analyse des commentaires des 82 CLD qui ont répondu au questionnaire c'est le manque de ressources humaines – ce qui nuit grandement au mandat d'animation du territoire et à la promotion de l'économie sociale – ; le manque de formation et d'outils relatifs à l'entrepreneuriat collectif – la définition de l'économie sociale est sujette à une multitude d'interprétations, on se retrouve difficilement entre l'action communautaire et l'entrepreneuriat collectif – ; le manque de capita-

lisation ressort également de façon évidente ; la méconnaissance des besoins propres au développement de l'économie sociale versus le développement de l'économie traditionnelle ; le manque d'accompagnement et de soutien pour effectuer le virage entrepreneurial dans le respect des différences et des besoins spécifiques ; le manque de fonds qui permettraient la consolidation sur une période de deux à cinq ans.

Des ressources multiples pour l'accompagnement

Bien que les Centres locaux de développement soient, depuis bientôt trois ans, les portes d'entrée locales pour le développement et le financement de projets d'économie sociale, ils ne sont pas les seuls acteurs impliqués dans l'émergence, l'accompagnement et le soutien des entreprises d'économie sociale. Les Corporations de développement économique communautaire (CDÉC) hors Montréal, les Corporations de développement

communautaire (CDC), le Regroupement québécois des coopérateurs et coopératrices du travail (RQCCT), les Coopératives de développement régional (CDR), les Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC) sont aussi des organismes de développement auxquels les promoteurs sociaux font appel. Les regroupements (Collectif des entreprises d'insertion, Conseil québécois des entreprises adaptées, etc.) et fédérations (coops funéraires, scolaires, etc.) offrent également un support important aux entrepreneurs locaux.

On constate également l'émergence de nouveaux organismes ou encore l'ajout du mandat d'économie sociale à la mission d'organismes déjà existants, comme c'est le cas pour *ATENA Groupe-conseil dans le Bas-Saint-Laurent*, qui prennent les couleurs des besoins de leur milieu respectif, comme *Économie sociale Laurentides*, la *Table d'entrepreneuriat collectif du Bas-Richelieu*, *Économie communautaire de Francheville* pour ne nommer que ceux-là.

Types de projets

Constitution d'une nouvelle entreprise	40 %
Expansion d'une entreprise existante	48 %
Développement d'un volet entrepreneurial au sein d'un organisme communautaire	12 %

FORMATION POINTUE OU ADAPTÉE ?

Une des grandes forces de l'économie sociale et de l'action communautaire, c'est son enracinement dans les collectivités. On connaît bien son milieu et ses besoins. Mais cette connaissance intime de sa communauté n'exclue en rien la nécessité de bien se former pour y intervenir avec pertinence. Les organismes et entreprises qui oeuvrent dans des régions éloignées des grands centres sont cependant une fois de plus confrontés à un défi particulier : comment concilier le besoin d'une formation pointue, spécialisée mais en même temps adaptée aux réalités de son milieu ?

« Le problème c'est que les formations qu'on a ici, c'est souvent des formations

générales, pas spécialisées selon notre secteur d'activité.

On a besoin de formations plus spécifiques, » relate une intervenante de la Gaspésie dans le document *Les pratiques et les besoins de formation en action communautaire*, produit l'an dernier par le CSMO. Plusieurs organismes locaux sont membres d'un regroupement national qui offre des formations plus spécialisées et conçues dans la culture communautaire. Cependant, vu l'éloignement géographique et les coûts élevés que cela entraîne, il leur est très difficile de participer à ces activités.

